AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-4-10-77143431

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE"

(CHER, EURE-ET-LOIR, INDRE, INDRE-ET-LOIRE, LOIR-ET-CHER, LOIRET)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

93, rue de Curambourg - B.P. 210 - 45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX

Téléphone : 86-36-24

Commission Paritaire de Presse n° 530 AD

ABONNEMENT ANNUEL : 50 F

M. le Sous-Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux

93, rue de Curambourg - B.P. 210

45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX

C. C. P. : La Source 4604-25 C

BULLETIN TECHNIQUE N° 165

3 OCTOBRE 1977

RESULTATS DU CONCOURS MILDIOU DE LA VIGNE EN 1977

VIGNES

Département du Cher :

M. DURET Pierre - Quincy - 18120 LURY SUR ARNON .... 50 F

M. MARDON Pierre - Quincy - 18120 LURY SUR ARNON .... 30 F

Département de l'Indre :

M. LAFOND Claude - Bois Saint Denis - 36260 REUILLY .... 50 F

M. LEBERT Roger - La Vernelle - 36600 VALENCAY .... 30 F

Département de l'Indre-et-Loire :

M. PENILLEAU Jean- Le Clos Baudoin - 37210 VOUVRAY .... 50 F

M. MEUNIER Michel - Cangey - Fleurey - 37400 AMBOISE .... 30 F

Département de Loir-et-Cher :

M. VERON Jean - Couddes - 41700 CONTRES .... 50 F

M. PERCEVAL Pierre - Le Clouzeau - Sassay - 41700 CONTRES .... 30 F

Département du Loiret :

M. BOYER André - Gondreville la Franche - 45490 CORBEILLES EN GATINAIS 50 F

MALADIES DE CONSERVATION DE LA POMME DE TERRE

POMMES DE TERRE

A la liste des fongicides autorisés à la vente pour le traitement des semences de pommes de terre, publiée dans notre bulletin technique du 26 juillet dernier, il convient d'ajouter que les fongicides suivants ont été reconnus efficaces contre le phoma : CARBENDAZIME (Bavistine) : 200 g de MA/hl - CARBENDAZIME + MANEBE (Bavistine M): 120 g + 1000 g de MA/hl.

GROSSE ALTISE

COLZA

Des captures importantes d'adultes ont été enregistrées la semaine dernière, dans les cuvettes jaunes de nombreux postes du réseau d'observations ; il convient donc d'être particulièrement vigilant pour les semis réalisés depuis la mi-septembre.

Nous rappelons que le colza est sensible aux attaques d'altises adultes, de la levée au stade deux feuilles vraies. Les seuils d'intervention et les produits utilisables ont été indiqués dans le bulletin technique du 19 Septembre.

LIMACES

Des dégâts de limaces ont été observés dans certaines cultures et la dernière campagne très humide a été favorable à ces ennemis ; il convient donc d'être vigilant et de surveiller attentivement les jeunes semis de colza.

La détection des limaces peut se faire en regardant sous les pierres ou les mottes de terre ou en épandant la veille de l'observation quelques poignées de granulés anti-limaces.

Pour lutter contre les limaces on peut effectuer une pulvérisation de METALDEHYDE (4 kg/ha) ou encore mieux utiliser des granulés à base de METALDEHYDE (15 à 30 kg d'appât à 5 %) ou de METHIOCARBE (3 kg/ha d'appât à 4 %).

P. 131

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : P. JOURNET

DESHERBAGE EN POSTLEVEE DU COLZA D'HIVER

En l'absence d'un désherbage en présemis ou pour compléter son action, un désherbage en postlevée peut être réalisé dès que la culture a atteint un stade de développement suffisant : ce stade est fonction de l'herbicide choisi, et il devra être atteint par les plus jeunes plantes pour éviter des risques de phytotoxicité. Cet aspect est particulièrement important cette année avec les levées très irrégulières. Les caractéristiques des matières actives sont regroupées dans le tableau ci-joint.

Pour le Chef de la Circonscription Phytosanitaire

"CENTRE",

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie, Adjoint

J. GOIX

P133

DESHERBAGE EN POST **LEVEE** DU COLZA D'HIVER

MATIERE ACTIVE (Produit commercial)	DOSES PAR HECTARE (*)	SPECTRE D'ACTIVITE	PERIODE D'UTILISATION ET OBSERVATIONS
BENZOYLPROPETHYL (Suffix 20)	1 000 g (5 l)	- efficace sur la folle avoine	- utilisable au début de la montaison du colza
CARBETAMIDE (Légurame PM)	2 000 g (3 kg)	- efficace sur les graminées et les repousses de céréales.	- utilisable du stade 5 à 6 feuilles vraies jusqu'à 1 mois précédent la reprise de végétation. - peut être utilisé sur sol gelé
CARBETAMIDE + DIMEFURON (Pradone TS)	1 750 g + 875 g (3,5 kg)	- efficace sur les graminées, repousses de céréales et sur des dicotylédones : véronique et stellaire mais moyennement sur coquelicot, matricaire, gaillet, myosotis.	- utilisable à partir du stade 4 feuilles vraies du colza et de préférence dès ce stade. - (première année de commercialisation)
DALAPON (Dowpon ou Alatex)	2 500 g (variable selon la spécialité)	- efficace sur les graminées et les repousses de céréales	- utilisable dès le stade 2 à 3 feuilles vraies. - emploi précoce nécessaire : il sensibilise le colza au gel
PROPYZAMIDE (Kerb 50 W)	500 g (1 kg)**	- efficace sur les graminées, les repousses de céréales et sur dicotylédones : véronique, stellaire, mouron.	- utilisable dès le stade 3 - 4 feuilles vraies - application tardive possible
PROPYZAMIDE + DIURON (Kerb ultra)	500 g + 160 g (1,2 kg)	- efficace sur les graminées, les repousses de céréales et sur dicotylédones : ravenelle, mercuriale, chénopodes, véronique, stellaire	- utilisable dès le stade 5 à 6 feuilles vraies - des risques de phytotoxicité sont à craindre en situations difficiles (levées tardives, attaques de parasites, ...) - application précoce souhaitable
T. C. A. (nombreuses spécialités)	8 000 g (variable selon la spécialité)	- efficace sur les graminées	- utilisable dès le stade 3 à 4 feuilles vraies

(*) - Les doses de matière active à utiliser sont exprimées en grammes, celles des produits commerciaux en litres ou en kilogrammes
(**) - Dose recommandée par la firme commercialisant le produit : 1,2 à 1,5 kg/ha

P132